

# Et si la disparition des provinces n'était pas une bonne idée ?

**A Bruxelles, un vice-gouverneur résiste encore...** Dans la capitale, il n'existe plus de provinces. Le territoire des dix-neuf communes est en effet extra-provincialisé depuis janvier 1995, soit depuis la scission du Brabant unitaire en trois entités (Brabant wallon, Brabant flamand et Bruxelles, territoire extra-provincialisé donc). Afin de préserver le maintien de l'ordre, le poste de gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale avait été un temps préservé. Il a finalement été supprimé en 2014, conséquence directe de la sixième réforme de l'Etat. Aujourd'hui, c'est la Région bruxelloise en la personne du ministre-Président qui exerce cette prérogative. Elle peut toutefois être déléguée à un haut fonctionnaire. Ce qui est le cas à l'heure actuelle. A la demande des Flamands, le poste de vice-gouverneur (sans gouverneur! et généralement néerlandophone) a quant à lui été maintenu compte tenu de ses compétences spécifiques, parmi lesquelles le contrôle de la législation linguistique à Bruxelles quant à son aspect bilingue. **Al. D.**

- La suppression des provinces wallonnes revient très souvent sur la table.
- Une étude de l'ULiège analyse les conséquences de cette réforme.
- Quelles sont les majorités qui les dirigent? On votera aussi pour les provinces en octobre 2018.

**L**es provinces ont-elles encore un avenir dans ce pays? Si en Flandre la question se pose avec moins d'acuité, côté wallon, le débat revient sur la table lors de chaque campagne électorale. Un débat épicé par l'affaire Publifin, où sont impliqués des représentants de la province de Liège.

Pourtant les opposants à l'institution provinciale, comme d'ailleurs ses défenseurs, devront désormais tenir compte d'un nouvel élément.

L'élément en question? Une étude réalisée par le professeur Christian Behrendt et son équipe (ULiège) qui se sont penchés sur les hypothèses d'avenir des provinces wallonnes. Une étude commandée par les provinces wallonnes elles-mêmes via leur organe commun, l'APW (Association des provinces wallonnes).

Les universitaires ont, en toute indépendance, dressé la carte d'identité des cinq provinces de Wallonie. Ils ont ensuite analysé les différents scénarios qui pourraient voir le jour pour faire évoluer, remplacer voire

complètement supprimer l'institution provinciale au sud du pays.

## Les slogans électoraux

Fatigués des "slogans électoraux" (dixit Mathieu Michel, MR et président du collège provincial du Brabant wallon), des annonces en tout genre et du manque d'action à leur égard, les provinces wallonnes ont donc décidé de commander une étude qui permet de poser la question de l'avenir des provinces correctement, avec une vue d'ensemble complète sur la réalité provinciale en Wallonie.

Cinq provinces qui représentent plus d'un milliard de dépenses annuelles, 11 000 équivalents temps plein dont près de 5 000 enseignants, une fiscalité propre et des priorités très différentes d'une province à l'autre.

Dans ce débat, il y a désormais un avant et un après cette étude qui montre la difficulté de faire disparaître totalement l'institution.

**Stéphane Tassin**

# Statu quo, remplacement ou suppression des institutions provinciales, tous les scénarios passés à la loupe

Qu'advendra-t-il des compétences actuellement gérées par les institutions des cinq provinces wallonnes en cas de suppression de celles-ci? C'est sur cette hypothèse et sur d'autres que le constitutionnaliste de l'ULiège Christian Behrendt et son équipe ont travaillé.

## 1 L'hypothèse du statu quo

Christian Behrendt envisage d'abord le maintien de l'institution provinciale en Wallonie. S'il évoque le statu quo, il considère cependant "qu'il n'est pas souhaitable". Il propose donc que la Région wallonne reprenne les compétences qui lui sont propres et dont certains aspects sont gérés par les provinces (agriculture, tourisme, patrimoine, économie, formation, environnement, etc.). Il envisage dès lors la suppression du fonds des provinces (145 millions d'euros en 2016) dans les cinq ans et la création de fonds spéciaux thématiques ouverts aux pouvoirs locaux (provinces et associations de communes) pour mettre en place des politiques spécifiques. Il préconise encore de préserver l'autonomie fiscale des provinces. Il propose aussi de transformer les très nombreuses ASBL provinciales en régie provinciale: "Les ASBL ne sont pas soumises au contrôle de la Cour des comptes et aux règles sur le recrutement dans la fonction publique, contrairement aux régies", explique-t-il. Il propose enfin de créer un collège des gouverneurs qui serait chargé des missions juridictionnelles actuellement dévolues aux collèges provinciaux.

## 2 Le remplacement par des collectivités supracommunales

Une idée régulièrement évoquée dans ce débat vise à remplacer les provinces par des entités qui rassembleraient un certain nombre de communes. Elles exerceraient sur leur territoire les compétences exercées actuellement par les provinces. "Les provinces seraient remplacées par des institutions similaires qui seraient plus nombreuses et qui feraient à peu près la même chose. Quel serait le mode de scrutin pour désigner les représentants dans ces organes? Comment découpe-

rait-on ces territoires? Et puis cela créerait tout un tas de nouveaux mandats, ce qui est plutôt contraire à la volonté politique actuelle", analyse le constitutionnaliste.

## 3 Le remplacement par un collège de bourgmestres

Une autre hypothèse avancée voudrait que l'on remplace l'institution provinciale par un organisme rassemblant les bourgmestres de la province. Christian Behrendt y voit la mise en place d'un "club". "On ne gère rien avec un club. Et puis il n'y aurait aucun respect de la représentativité des suffrages. Chaque bourgmestre aurait un siège indépendamment de la taille de sa commune et des suffrages réellement exprimés sur l'ensemble de la province. Et puis ce genre de club ne serait pas soumis au contrôle de la Cour des comptes."

## 4 La suppression pure et simple des provinces

C'est sans doute l'hypothèse qui charme le plus les opposants aux provinces. Christian Behrendt l'envisage sérieusement mais il met aussi en garde. Une décision allant dans ce sens aurait des conséquences sur d'autres niveaux de pouvoir. "Le fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne reprendraient les compétences exercées par les provinces qui les concernent. On pourrait même imaginer une régionalisation de l'enseignement. Il serait repris par la Région wallonne, mieux à même de le financer parce qu'elle a une autonomie fiscale. A Bruxelles, l'enseignement serait donc confié à la Cocof qui n'a pas de pouvoir fiscal. Elle a un droit de tirage sur le budget bruxellois mais ce serait insuffisant pour financer l'enseignement à Bruxelles." Christian Behrendt évoque enfin la reprise des compétences provinciales par les communes: "Financièrement ce serait impayable pour ces communes. Prenons l'exemple du domaine provincial d'Hélécine en Brabant wallon. S'il devait être repris par la commune d'Hélécine, elle aurait des problèmes budgétaires."

Aux responsables politiques désormais de s'emparer de cette question, forts de tous ces éléments d'analyse.

S.Ta.

## Brabant wallon

### La sécurité avant tout

**MR-PS.** La majorité MR-PS qui a succédé en 2012 à une majorité MR-Ecolo verra, lors des élections, si son attelage est à nouveau plébiscité par les électeurs. Même si on voit mal le MR s'écrouler. Le collège provincial est actuellement présidé par Mathieu Michel (MR), le frère du Premier ministre, Charles Michel. Dans cette jeune province, l'accent est mis sur l'enseignement et la santé mais également sur la sécurité. Par rapport aux autres provinces, cette compétence est particulièrement financée. Le tourisme est aussi une préoccupation importante de la majorité en place.

## Hainaut

### Enseignement, culture, santé et social

**MR-PS.** Actuellement, la Province du Hainaut est dirigée par une majorité PS-MR dont le président du collège provincial est Serge Hustache (PS). La province du Hainaut est active dans de nombreux secteurs mais c'est essentiellement dans l'enseignement, le social, la culture et la santé que la province place ses ambitions. La majorité actuelle (44 sièges sur 56 dont 29 pour le PS) est plus que confortable. A moins d'un séisme, un renversement d'alliance sans le PS, lors du scrutin d'octobre 2018, semble impossible. Le PS pourrait cependant perdre des plumes.

## Namur

### Enseignement, culture, santé et tourisme

**MR-CDH.** C'est la seule province wallonne où le PS n'est pas dans la majorité. Il a été débarqué en 2012 par le MR qui lui a préféré le CDH. Les cartes pourraient bien être rebattues en octobre 2018. Les moyens sont affectés essentiellement à l'enseignement – l'école hôtelière de Namur est d'ailleurs un établissement provincial. Mais la Province de Namur développe aussi le secteur culturel, la santé et le tourisme. La Province investit aussi des moyens importants dans les voiries et les cours d'eau.

## Luxembourg

### La santé comme carte de visite

**CDH-PS.** L'attachement des Luxembourgeois pour leur province est sans doute unique en Wallonie. L'institution est actuellement dirigée par une majorité CDH-PS, dominée par les humanistes. A l'issue du prochain scrutin provincial, si les scores sont comparables à ceux de 2012, le CDH pourra choisir entre le PS et le MR qui récoltent des scores très proches. Au niveau des priorités, si l'enseignement et la culture sont en tête, la santé occupe une place de choix. Avec la mise en place d'un réseau public via Vivalia, la Province joue, ici, un rôle clé dans ce secteur.

## Liège

### Enseignement, culture et santé

**PS-MR.** Marquée par l'affaire Publifin, l'institution provinciale en province de Liège va vivre un moment important lors des élections communales et provinciales d'octobre 2018. Comment les partis au pouvoir (PS-MR) depuis des décennies vont-ils faire pour convaincre l'électeur que le personnel politique provincial est différent du précédent? On se rappelle d'André Gilles (PS) et de Georges Pire (MR) ainsi que de Dominique Drion (CDH), qui même dans l'opposition n'était pas absent de structures problématiques liées à Publifin. Ces dernières années, la province de Liège a surtout consacré ses moyens à l'enseignement, la culture et la santé, sans pour autant délaisser d'autres domaines comme la formation, le sport et le tourisme.

### L'EXÉCUTIF DANS LES PROVINCES

